



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU

Séance du : **16 septembre 2025**

Numéro de la délibération : **DEL/NLB/25/09/175**

<p>Date Convocation 08/09/2025</p> <p>Date Affichage 09/09/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 27 - présents 16 - procurations 08 - absents 03 	<p>Le 16 Septembre Deux Mille Vingt Cinq à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 16 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Didier MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD.</p> <p>PROCURATIONS 8 : Judith LE RALLE, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sophie FERRY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Anne-Claude CABILIC, Isabelle CADOU, Michel BRUNEAU, Didier MARTIN, Valérie AURIAUX, Emmanuel MAILLARD, Yannick RIVALIN et Patrice BERNARD</p> <p>ABSENTS 3 : Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
--	---

DEMANDE DE SUBVENTIONS FONDS VERT – PROTECTION, RESTAURATION ET GESTION DES MARAIS DE L'ÎLE D'YEU

Rapporteur : Valérie AURIAUX

Cette délibération annule et remplace la délibération DEL/BCH/25/06/131 du 17 juin 2025.

En 2019, dans le cadre d'une convention de partenariat, la Commune de l'Île d'Yeu et le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) des Pays de la Loire ont élaboré conjointement un plan de gestion des marais de l'île. Des diagnostics, suivis et travaux de restauration ont été mis en œuvre par le Conservatoire d'espaces naturels et la Commune de l'Île d'Yeu, financés dans le cadre du plan de relance (France relance), sur le plus grand des marais, celui de la

Guerche : arrachage de baccharis, curage de certains canaux de manière différenciée, restauration de fosses à anguilles, création d'îlots de protection pour l'avifaune et réfection de 2 ouvrages hydrauliques, suivis botaniques et suivis ornithologiques.

Sur ces mêmes marais, une animation foncière est mise en œuvre par le Département de la Vendée dans le cadre de sa politique ENS (Espaces Naturels Sensibles).

Le présent projet sur les marais de l'Île d'Yeu a été élaboré dans le but de poursuivre des actions concrètes de préservation, de restauration et de gestion des milieux naturels des marais de l'île dans le cadre d'une coopération entre la commune de l'Île d'Yeu, le CEN et le Département de la Vendée.

Dans ce cadre :

- La Commune assurera notamment la mise en œuvre des études hydrauliques et fonctionnelles ;
- Le CEN aura en charge la réalisation des diagnostics et suivis écologique, l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion intégrant certains travaux de restauration ;
- Le Département de la Vendée assurera notamment l'animation foncière visant à l'acquisition des surfaces à enjeu dans le cadre de sa politique ENS ainsi que le portage du projet d'aménagement d'un observatoire.

Pour la réalisation de ces études et travaux, la commune de l'Île d'Yeu et le CEN des Pays de la Loire souhaitent déposer, en co-partage, une demande de subvention Fonds Vert.

Une nouvelle délibération est proposée en raison de la modification du montant de l'aide Fonds Vert.

Actions prévues dans le cadre du projet :

Actions projetées	Montants de dépenses (TTC)	Plan de financement	(TTC)
<u>Maîtrise ouvrage par la commune :</u>		Fonds vert Commune*	92 000 €
- Etudes hydrauliques et fonctionnelles	80 000 €	Autofinancement commune	23 000 €
- Etablissement et mise en œuvre de règlements d'eau	10 000 €	Fonds vert CEN*	20 000 €
- Travaux de restauration hydraulique	20 000€	Autofinancement CEN	25 000 €
- Gestion des dynamiques d'invasions biologiques	5 000 €	(* Total Fonds vert =	112 000 €)
TOTAL MO Commune :	115 000 €		
<u>Maîtrise d'ouvrage par le CEN :</u>			
- Diagnostics et suivis écologiques	20 000 €		
- Elaboration/actualisation Plan de gestion	15 000 €		
- Travaux et gestion des milieux ouverts	5 000 €		
- Accompagnement stratégie/expérimentation invasions biologiques	5 000 €		
TOTAL MO CEN	45 000 €		
Totaux	160 000 €		160 000 €

Gouvernance

Conformément à ce qui est prévu dans le Plan de gestion 2020-2030 (action FT 10 : Mise en œuvre d'une information et d'une concertation locale), il sera réuni un Comité partenarial de gestion des marais de l'Île d'Yeu associant notamment : la Commune de l'Île d'Yeu, le CEN Pays de la Loire, la LPO Vendée, le Département de la Vendée, la DREAL des Pays de la Loire, la DDTM de la Vendée, les associations locales et riverains/propriétaires.

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (24 POUR) :

- ◆ **AUTORISE** Madame la Maire à solliciter une subvention auprès de la DREAL des Pays de la Loire dans le cadre du FONDS VERT pour un montant de 92 000 € pour la commune et 20 000 € au bénéfice du CEN.
- ◆ **AUTORISE** Madame la Maire à signer la convention qui sera transmise par la DREAL des Pays de la Loire pour attribution de cette subvention

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU